



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
Association Point Formation
Quai Poterne - Quartier de l'Île - 13500 Martigues
Ce rapport contient 11 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note A « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 3 juin 2013

KPMG S.A.



Joelle Bouchard
Actionnaire



Robert Acquaviva
Associé

ASSOCIATION POINT FORMATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

LIBELLE	ACTIF				PASSIF		VALEUR NETTE AU 31/12/2011
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	VALEUR NETTE AU 31/12/2011	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles	5 980,60	5 980,59	0,01	0,01	Réserves	76 834,30	76 834,30
Immobilisations corporelles	44 989,96	44 229,60	760,36	0,01	Report à nouveau	175 343,05	88 759,80
Immobilisations financières	3 723,45	0,00	3 723,45	3 723,45	Résultat de l'exercice	-94 832,78	86 583,25
TOTAL 1	54 694,01	50 210,19	4 483,82	3 723,47	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
					Subvention investissements non renouvelables	380,17	-0,01
ACTIF CIRCULANT					TOTAL 1	157 724,74	252 177,34
Stock de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fournisseurs avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Clients et comptes rattachés	309 757,96	8 116,09	301 641,87	284 425,95	Provisions pour charges d'exploitation	0,00	0,00
Créances fiscales et sociales	836,00	0,00	836,00	2 533,10	TOTAL 2	0,00	0,00
Autres créances	228 918,22	167 204,52	61 713,70	146 485,81	FONDS DEDIES		
Disponibilité	160 615,11	160 615,11	160 615,11	203 628,06	-sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL 2	700 127,29	175 320,61	524 806,68	637 072,92	-sur autres ressources	0,00	0,00
COMPTES A REGULARISER					TOTAL 3	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	1 226,52	0,00	1 226,52	2 329,29	DETTES FINANCIERES		
Charges à évaluer	0,00	0,00	0,00	0,00	Dettes financières	0,00	0,00
TOTAL 3	1 226,52	0,00	1 226,52	2 329,29	Dépôts de garantie reçus	0,00	0,00
					TOTAL 4	0,00	0,00
					DETTES D'EXPLOITATION		
					Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 686,82	50 043,69
					Dettes fiscales et sociales	164 401,98	123 959,84
					Autres dettes	12 753,10	10 632,44
					TOTAL 5	199 841,90	184 635,97
					COMPTES A REGULARISER		
					Produits constatés d'avance	172 950,38	206 312,37
TOTAL ACTIF	756 047,82	225 530,80	530 517,02	643 125,68	TOTAL 6	172 950,38	206 312,37
					TOTAL PASSIF	530 517,02	643 125,68

0,00

0,00

ASSOCIATION POINT FORMATION
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

LIBELLE	DU 01/01/2012 AU 31/12/2012		DU 01/01/2011 AU 31/12/2011	
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		818 432,41		939 425,41
Production vendue de biens et services	466 385,91		314 082,17	
Production immobilisee	0,00		0,00	
Subvention d'exploitation	337 506,74		448 700,48	
Reprises sur provision et transfert de charges	14 539,76		176 642,76	
Autres produits de gestion	0,00		0,00	
CHARGES D'EXPLOITATION		920 041,03		852 418,04
Achats sur stock en cours	0,00		0,00	
Variation de stock	0,00		0,00	
Achats autres approvisionnements	12 377,23		14 090,74	
Autres achats et charges externes	99 224,54		100 809,76	
Impots et taxes et versements assimilés	43 603,00		45 228,28	
Salaires et traitements	467 829,86		416 303,96	
Charges sociales	180 803,31		156 807,72	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	97 781,56		87 177,58	
Autres charges	18 421,53		32 000,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-101 608,62		87 007,37
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		0,00		0,00
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS		5,15		4,66
Autres interets et produits	5,15		4,66	
Reprise provision	0,00		0,00	
CHARGES FINANCIERES		0,00		0,00
Interets et charges	0,00		0,00	
RESULTAT FINANCIER		5,15		4,66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-101 603,47		87 012,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 284,17		121,33
Subvention recue	0,00		0,00	
Produits exceptionnels	2 292,23		121,33	
Produits sur exercices antérieurs	7 805,81		0,00	
Quote part subvention viré au résultat	186,13		0,00	
Reprises sur provisions	0,00		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 513,48		550,11
Charges de gestion courante	0,00		550,11	
Charges sur exercice antérieurs	3 513,48			
Cout de cessions				
Dotations exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 770,69		-428,78
IMPOTS SOCIETE		0,00		0,00
TOTAL DES PRODUITS		828 721,73		939 551,40
TOTAL DES CHARGES		923 554,51		852 968,15
RESULTAT NET COMPTABLE		-94 832,78		86 583,25

FAITS SIGNIFICATIFS :

Le reclassement de l'action SEDOP en « prestations sur marchés » à partir de septembre 2011, se caractérise par une diminution des subventions sur l'exercice, compensé par une augmentation du chiffre d'affaires. (Impact sur une année complète en 2012).

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), à savoir :

- respect du principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

A1- Changement de présentation

Pas de changement de présentation sur l'exercice.

A2- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A3- Calcul des Amortissements et Provisions

A3.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. La durée d'amortissement généralement retenue est de 3 ans.

A3.2.Les Provisions

- Les provisions pour dépréciation des comptes clients sont définies en fonction du risque de recouvrement, et entérinées par le Conseil d'Administration de l'Association.
- Les provisions pour dépréciation des autres créances concernent les risques d'irrecouvrabilité liés aux financeurs.

A4- Informations donnant une image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 26 salariés, 17 contrats à durée indéterminée et 8 contrats à durée déterminée et 1 contrat unique d'insertion.

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues met à disposition à titre gratuit les locaux.

**B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU
COMPTE DE RESULTAT 2012 :**

B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	AU 01/01/2012	augmentation	diminution	AU 31/12/2012
Immobilisations incorporelles				
frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
logiciels informatiques	5 980.60	0,00	0.00	5 980,60
Immobilisations corporelles				
matériel et mobilier divers	43 398.90	1 591.06	0.00	44 989.96
Immobilisations financières				
prêts	1 923,45	0,00	0,00	1 923,45
dépôts et cautions	1 800.00	0.00	0.00	1 800,00
TOTAL	53 102.95	1 591.06	0.00	54 694.01

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	5 980.59	0.00	0.00	5 980,59
Immobilisations corporelles	43 398.89	830.71	0.00	44 229.60
TOTAL	49 379.48	830.71	0.00	50 210.19

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Pour charges exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour créances douteuses	4 293.39	4636.20	813.50	8 116.09
Pour débiteur divers	85 160.87	92 314.65	10 271.00	167 204.52
TOTAL	89 454.26	96 950.85	11 084.50	175 320.61

**B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES**

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
ETAT DES CREANCES			
Sur fournisseurs avances	0,00	0,00	
Sur clients	309 757.96	309 757.96	
Etat -charges sociales	836.00	836.00	
Debiteurs divers			
avance sur salaire	0.00	0.00	
subventions collectivités	228 476.44	228 476.44	
autres debiteurs	441.78	441.78	
Charges constatees d'avance	1 226.52	1226.52	
TOTAL 1	540 738.70	540 738.70	0,00
ETAT DES DETTES			
Avances et acomptes recus	0,00	0,00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0,00	0,00	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	19 565.78	19 565.78	
sur factures non parvenues	3 121.04	3 121.04	
Personnel remuneration due	4 882.50	4 882.50	
Personnel conges payes	62 427.48	62 427.48	
Personnel prime fin année	0,00	0,00	
Securité sociale et autres	44 629.00	44 629.00	
sur conges payes	29 337.20	29 337.20	
sur prime fin année	0,00	0,00	
Etat -T.V.A	0,00	0,00	
Etat - impots societe	0,00	0,00	
Etat-autres impots	23 125.00	23 125.00	
Dettes d'exploitation			
associés	0,00		
autres dettes	12 677.60	12 677.60	
Produits constatés d'avance	172 950.38	172 950.38	
TOTAL 2	372 715.98	372 715.98	0,00

B5 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

B5.1 -Charges à payer : 127 567.28 Euros

Elles sont d'exploitation pour 12 677.60 €, fiscales pour 23 125.00 €, et au titre des congés payés et des indemnités de précarité pour 91 764.68 €

B5.2 -Produits à recevoir : 441.78 Euros

Ils sont d'exploitation pour 441.78 €

B6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

B6.1. Charges constatées d'avance : 1 226.52 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des charges afférentes à l'exercice comptable 2013.

B6.2. Produits constatés d'avance : 172 950.38 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent à :

NATURE	MONTANTS
SUR CLIENTS MARCHES PUBLICS	
Sur marché SEDOP 2012-2013	66 294.00 €
Sur marché ETAPS 2012-2013	59 837.00 €
Sur marché BPJEPS 2012-2013	26 526.62 €
Sur marché SAS Bilan 2012-2013	2 911.00 €
SUR FOURNISSEURS ET CLIENTS APP	0.00 €
SUR SUBVENTIONS	
Sur subvention EOEP	16 570.00 €
Sur subvention FAJ Collectif	811.76 €

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2012 correspond à un volume de 1 443 Heures «formation».

C13-Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		30 443 €	30 443 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 1.17 %,
- Le taux d'actualisation est de 3.25 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 37.50 %.